**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 28 (1957)

Heft: 8

Rubrik: Marché du travail

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômage dans le canton de Berne

8						
Chômeurs complets		1956			1957	
-	25.4	25.5	25.6	25.4	25.5	25.6
Agriculture				1		1
Sylviculture	5	4				3
Alimentation	1		1			1
Habillement et équipement	1	1	3		1	
Bâtiment	13	6	5	21	13	5
Industrie du bois et du verre	2	5	4		. 2	2
Textile		_	1		_	_
Arts graphiques		1	_			
Industrie des métaux et machines .	5	1		2	1	1
Horlogerie	2	3	<b>2</b>	1	2	
Commerce et administration	24	20	16	8	7	6
Hôtellerie	11	7	1	10	5	3
Professions libérales	2	12	6	1	9	8
Economie domestique	18	13	17	16	10	20
Autres métiers	2	7	2	6	4	3
Autres metiers						
	86	80	58	66	54	53
						1
Chômeurs partiels		1956			1957	1
Chomeurs partiers	25.4	25.5	25.6	25.4	25.5	25.6
Habillement et équipement	25.4	1	25.0	25.4	25.5	25.0
D 4 4 4		1	1			
Bâtiment		1	1			
STATE OF THE PROPERTY OF THE P		777				
Industrie des métaux et machines.	3	1				
Horlogerie	102	52	42	18	16	7
Commerce et administration			1			
Professions libérales		_			1	
	105	55	44	18	17	7

# Chômeurs complets dans les districts du Jura

									1956		1957			
								25.4	25.5	25.6	25.4	25.5	25.6	
Courtelary				•	•			6	1			1		
Delémont												1	2	
Franches-Mo	nta	gne	S					1					2	
Laufon .	·		•											
Moutier .									1		1		1.	
La Neuvevill	e			•		•					1			
Porrentruy					•	•		4	2	1	2		1	
							-	11	4	1	4	2	6	

La haute conjoncture continue. S'il y a encore quelques rares personnes sans emploi, cela est dû à des causes fortuites et peut-être per-

sonnelles. Nos fabriques et nos entreprises marchent à plein rendement. C'est par milliers que les ouvriers et ouvrières étrangers sont engagés dans presque toutes les branches de notre économie, mais essentiellement dans le bâtiment, la métallurgie, l'hôtellerie et l'économie domestique.

Notre économie est en surexpansion, ce qui ne manque pas de provoquer une hausse assez générale des prix. Une stabilisation de ces derniers est nécessaire. Car toute dépréciation de la monnaie, quel que soit son rythme, fausse tous les calculs de prix de revient et de bénéfices, entraîne des erreurs dans les décisions à prendre en matière d'organisation, de production et d'investissements. Pour la grande masse des consommateurs, elle se traduit par une baisse du pouvoir d'achat et une dévalorisation de l'épargne. Il est impossible d'augmenter les salaires sans provoquer du même coup une hausse des prix.

Nous devons pouvoir garder confiance dans notre monnaie, car si celle-ci venait à fléchir, la volonté d'épargner fléchirait du même coup

et notre marché des capitaux a un urgent besoin de l'épargne.

Jusqu'il y a trois ans notre économie disposait en abondance de moyens financiers, provenant essentiellement des excédents de la balance des paiements. Mais depuis lors notre activité économique s'est intensifiée et le marché des capitaux s'est amenuisé. D'où hausse de certains taux d'intérêts. Pour assainir un tant soit peu les tensions actuelles sur le marché des capitaux, il y a lieu de freiner les investissements et les importations. Nos autorités s'en occupent, mais sans la collaboration de nous tous, elles n'arriveront pas à des résultats tangibles et durables.

La rédaction.

## CHRONIQUE ECONOMIQUE

Les résultats d'exploitation des C.F.F. en juin. — Les C.F.F. communiquent : Les C.F.F. ont transporté, en juin 1957, 17,6 millions de voyageurs, c'est-à-dire 1,4 million de plus qu'en juin 1956. Les recettes ont atteint 27,9 millions de francs, ce qui fait 2,2 millions de plus qu'en juin 1956. Le trafic des marchandises a atteint 2,09 millions de tonnes ; par rapport au tonnage du même mois de l'année dernière, la diminution est de 200.000 tonnes. Les recettes, 40,4 millions de francs, ont été inférieures de 2,2 millions de francs à celles de juin 1956.

Les recettes d'exploitation ont été de 74,2 millions de francs, ce qui représente une diminution de 0,1 million de francs par rapport à juin 1956. Quant aux dépenses d'exploitation, elles ont augmenté de 0,1 million de francs, pour atteindre 55,2 millions de francs. L'excédent des recettes sur les dépenses d'exploitation est de 19 millions de francs contre 20,1 millions en juin 1956. L'excédent d'exploitation sert à couvrir les dépenses spécifiées au compte de profits et pertes (amortissements, frais de capitaux, etc.), de 16,3 millions de francs par mois en moyenne en 1957.

Les prix de la viande augmentent. — Au cours de la première moitié de mai, le Conseil fédéral a autorisé un relèvement des prix indicatifs du bétail de boucherie. Les bouchers adaptent les prix de détail à cette augmentation. Cependant, en raison de la faible demande, les prix de